

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

M23-0025983

178847

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 02006 Société : R.A.M

Actif Pensionné(e) Autre : Retraitée

Nom & Prénom : ADILLA NAJIA

Date de naissance : 15/12/1956

Adresse : LOT ATTADA MAUNE RUE 6 N°73 OULEA CASA

Tél. : 06.60.76.40.26 Total des frais engagés : + 1103,00 + Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Autorisation CNDP N° : A-A215 / 2019

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Parent Age:

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie

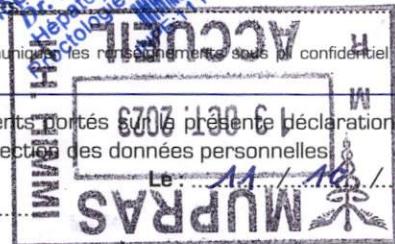
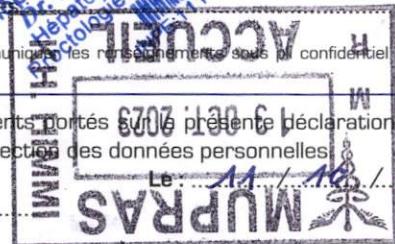
En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA Le 11/10/2023

Signature de l'adhérent(e) : JY



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Patient des Actes
19/03/2015 Dr. Tariq Al-Khalifa from Zaid	Actes	CS	300 dh	RENDEZ-VOUS - Chirurgical 3402

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES HÔPITAL CHAKKH KHALIFA	14/08/23	80000	803,00 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

HOPITAL CHEIKH KHALIFA IBN ZAID

F A C T U R E

N° : 114479 / 2023 du 17/08/2023

Nom patient	AOULA NAJIA	Entrée	17/08/2023
	PAYANTS	Sortie	17/08/2023

Désignation des prestations	Nombre	Lettre Clé	Prix Unitaire	Montant
EXAMENS ANAPATH	1,00	P0000	803,00	803,00
Total Clinique				803,00

Arrêtée la présente facture à la somme de :	
HUIT CENT TROIS DIRHAMS	Total
	803,00

HOPITAL CHEIKH KHALIFA IBN ZAID

F A C T U R E

Date : 19/09/2023
Numéro : 130 993



090061862

Nom patient : AOULA NAJIA

Médecin : DR. BENJELLOUN NABIL
Hépato-gastro-entéro

2300748860

PAYANTS

	Montant
CONSULTATION D'HEPATO-GASTRO-ENTEROLOGIE	300,00

Total **300.00**

Arrêtée la présente à la somme de :
TROIS CENTS DIRHAMS

CNSS N° 9779309, ID Fiscal 40127291 Boulevard Mohamed Taieb Naciri, BP 82403 Casablanca, Hay Hassani Tel: 05 29 03 53 45 Fax: 05 22 89 28 54 N° INP 090061862 N°ICE 001746

Biochimie - Immunologie - Hématologie - Microbiologie - Anatomie pathologique

Identifiant du patient : H0123024182

Date de naissance : 15/12/1956

Sexe : F

Date de l'examen : 17/08/2023

Prélevé le : 17/08/2023 à 09:32

Édité le : 22/09/2023 à 13:45

Mme AOULA NAJIA

Dossier N° : 23083753K

Service : ENDOSCOPIE/GASTRO



Réf Anapath:2308B158

RC:

COMPTE RENDU ANATOMOPATHOLOGIQUE

I- Duodénium :

Macroscopie :

On a reçu huit fragments de 0.1 à 0.3 cm; inclus en totalité.

Microscopie :

Histologiquement, il s'agit d'une muqueuse duodénale faite de villosités de hauteur normale tapissées par un épithélium cylindrique haut régulier

Le chorion abrite des glandes régulières avec un infiltrat inflammatoire essentiellement mononucléée. Il s'y associe des structures vasculaires parfois, congestives.

La lymphocytose intra-épithéliale est à 50%

CONCLUSION :

- Duodénite interstitielle chronique modérée avec atrophie villositaire, La lymphocytose intra-épithéliale est à 50%. /

Absence de stigmate d'infestation par un agent pathogène.

- Aspect évocateur une maladie cœliaque. A confronter au reste du bilan.

II-Antre+Fundus :

Macroscopie :

On a reçu cinq fragments de 0.1 à 0.3 cm; inclus en totalité.

Microscopie :

L'examen histologique a porté sur une muqueuse gastrique de type antral et fundique, aux structures épithéliales glandulaires et de surface régulière, bien différenciées de trophicité conservée. On y décrit une exocytose modérée à polynucléaires neutrophiles. Le chorion abrite un infiltrat inflammatoire modéré, fait de lymphoplasmocytes, de polynucléaires neutrophiles.

Présence d'HP (++) .

Absence de métaplasie intestinale.

Absence de dysplasie.

Le 22/09/2023 à 13:45

Signature

Pr. EL KHANNOUSSI BASMA

LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES
HÔPITAL CHEIKH KHALIFA

Conformément aux textes en vigueur, votre échantillon biologique pourra être éliminé, utilisé et/ou transféré à des fins scientifiques ou de contrôles qualité, hors génétique humaine, de manière anonyme et respectant le secret médical sauf opposition formulée auprès de notre secrétariat médical.

1 / 2

Biochimie - Immunologie - Hématologie - Microbiologie - Anatomie pathologique

Identifiant du patient : H0123024182

Date de naissance : 15/12/1956

Sexe : F

Date de l'examen : 17/08/2023

Prélevé le : 17/08/2023 à 09:32

Édité le : 22/09/2023 à 13:45

Mme AOULA NAJIA

Dossier N° : 23083753K

Service : ENDOSCOPIE/GASTRO



CONCLUSION :

- Gastrite antro-fundique chronique modérée folliculaire, non atrophique, activité modérée.
- Présence d'HP (++) .
- Absence de Métaplasie intestinale.
- Absence de dysplasie.

III-IIéon+colique étagées:

Macroscopie :

On a reçu sept fragments de 0.1 à 0.4 cm; inclus en totalité.

Microscopie :

Histologiquement, les fragments répondant à une muqueuse iléale faite de villosités intestinales de hauteur normale.

L'épithélium de surface est de type cylindrique unistratifié mucosécrétant régulier et soutenu par un chorion abritant des éléments inflammatoires de type mononucléée.

Pas de lésion inflammatoire spécifique ou tumorale. La lymphocytose intra-épithéliale est évaluée à 10%.

Les autres fragments portent une muqueuse colique tapissée par un épithélium cylindrique régulier. Les cryptes ne présentent pas d'anomalies architecturales. Le chorion est légèrement inflammatoire, abritant des éléments lympho-plasmocytaires, associés à des polynucléaires. Les glandes sont mucosécrétantes bordées par un épithélium unistratifié et régulier.

CONCLUSION :

- Iléite interstitielle chronique non spécifique légère, sans atrophie villositaire. La lymphocytose intra-épithéliale est évaluée à 10%.
- Colite interstitielle chronique non spécifique légère.
- Absence de distorsions architecturale.

Le 22/09/2023 à 13:45
Signature

Pr. EL KHANNOUSSI BASMA

LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES
HÔPITAL CHEIKH KHALIFA

Conformément aux textes en vigueur, votre échantillon biologique pourra être éliminé, utilisé et/ou transféré à des fins scientifiques ou de contrôles qualité, hors génétique humaine, de manière anonyme et respectant le secret médical sauf opposition formulée auprès de notre secrétariat médical.

2 / 2



2300732167 / H0123024182

Prénom : NAJIA

Nom : AOULA

DDN : 15/12/1956 E: 16/08/2023

Service : ENDOSCOPIE (NA)

MUPRAS
Sexe: F

Casablanca, le mercredi 16 août 2023

EXAMEN ANATOMOPATHOLOGIQUE

PATIENT : AOULA NAJIA

RENSEIGNEMENT CLINIQUE :

Anémie à 6.9 g/100ml hypochrome microcytaire ferriprive .
Amaigrissement .

Fibroscopie digestive haute :

- Gastrite érythémateuse diffuse à prédominance antrale .
(Biopsies antrales et fundiques 2)

Bulbe: Inflammatoire , sans ulcère visible .

D1+D2: Raréfaction des plis duodénaux avec aspect craquelés des plis .
(Biopsies duodénales 1)

Coloscopie : sans anomalies notables .

- Biopsies iléales 3
- Biopsies coliques étagées 3 .

Dr. Nacir BENJELLOUN

Hôpital Cheikh Khalifa Ibn Zaid
Dr. Nacir BENJELLOUN
Hépato-Gastro - Entérologue
Proctologie Médico - Chirurgicale

INPE-141118402



HÔPITAL UNIVERSITAIRE
INTERNATIONAL CHEIKH KHALIFA
HUICK

Date : 19/09/2013

Quittance - Paiement espèces 0811547

IPP :

N° D'admission : Montant : 30000

Patient : *Dawda* *No DJA*

Payé par :

Cachet





HÔPITAL UNIVERSITAIRE
INTERNATIONAL CHEIKH KHALIFA
HUICK

Date : 20/09/2023

Quittance - Paiement espèces **0815656**

IPP :

N° D'admission : **23 00732344** Montant : **803.00**

Patient : **AOULA NAJSA**

Payé par : **Elle**



Cachet